



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



REIMS, le 23 novembre 2018

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE REIMS
CHANCELIERE DES UNIVERSITES

- Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

- Vu le décret n°2018-896 du 17 octobre modifiant l'article R.822-2 du code de l'éducation ;

CROUS DE REIMS

Secrétariat de Direction

2018 – 204

Affaire suivie par
Christèle KOUGBADJO
Téléphone : 03.26.50.59.02

Mél.
secretariat.direction@crous-
reims.fr

et

Anthony GUITTON
Directeur de la vie étudiante
Téléphone : 03.26.49.68.65

Mél.
anthony.guitton@crous-reims.fr

14b allée des Landais
CS 40 046
51 726 REIMS Cedex

- Vu l'arrêté ministériel du 15 octobre 2018 fixant les dates des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires ;

- Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2018 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration du centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

- Vu la circulaire ministérielle n°2018-125 du 18 octobre 2018 ;

- Vu l'arrêté rectoral du 19 octobre 2018 convoquant l'élection le 22 novembre 2018 ;

- Vu l'arrêté rectoral du 25 octobre 2018 fixant les bureaux et sections de vote ainsi que leurs horaires d'ouverture ;

- Vu les procès-verbaux des dépouillements auxquels il a été procédé le 22 novembre 2018.

ARRETE

Article 1

Les 7 sièges des représentants étudiants au Conseil d'Administration du Crous de Reims attribués à l'issue du scrutin se répartissent comme suit :

- 5 sièges pour la liste **BOUGE TON CROUS avec Intercampus, Campus 3 et tes assoc**
- 1 siège pour la liste **UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes : tu votes pour des élu.e.s efficaces, tu décides d'améliorer ton CROUS et le système de bourses, ensemble on se mobilise pour une allocation d'autonomie !**
- 1 siège pour la liste **UNI : un CROUS d'avance**

Article 2

Sont proclamés élus au Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Reims, les étudiants ci-dessous désignés :

Pour la liste **BOUGE TON CROUS avec Intercampus, Campus 3 et tes assoc**

Titulaires

1. FLORET Yoann
2. VAILLER Marion
3. LADIESSE Julien
4. EBOLO Marcelle
5. LAURENT Benjamin

Suppléants

1. REGNAULT Orlane
2. SIMON Alexandre
3. TERRAZZANO Michaëlla
4. MOREAUX Ugo
5. ILLIEN Frédérique

Pour la liste **UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes : tu votes pour des élu.e.s efficaces, tu décides d'améliorer ton CROUS et le système de bourses, ensemble on se mobilise pour une allocation d'autonomie !**

Titulaire

1. HERARD Morgane

Suppléant

1. BA Adama Daouda

Pour la liste **UNI : un CROUS d'avance**

Titulaire

1. LANGINY Franck

Suppléant

1. DI FAZIO Léa

Article 3

Madame la Directrice générale du Crous de Reims est chargée de l'exécution du présent arrêté.



Hélène INSEL

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois après la date de sa publication.

Cf. Annexe résultats du scrutin du 22 novembre 2018

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES CENTRES RÉGIONAUX DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES**

RÉSULTATS RÉGIONAUX 2018

Crous de Reims

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Suffrages exprimés	Taux de participation	Listes	Sièges	Répartition des voix	% par rapport aux suffrages exprimés
39 073	5 189	4 946	13.28 %	BOUGE TON CROUS avec Intercampus, Campus 3 et tes assoc	5	3 167	64.03%
				UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes. Face aux galères, un vote pour s'exprimer, des élu.e.s à proximité, un syndicat pour agir : une allocation d'autonomie pour tou.te.s !	1	901	18.22%
				UNI, un CROUS d'avance	1	878	17.75%

Nombre de bureaux de vote ouverts : 4

Nombre de sections de vote ouvertes : 89